

PRÉPA Avenir

PARCOURS ADULTE



La finalité du dispositif « **PRÉPA Avenir Adulte** » est de favoriser, à l'échelon d'un territoire, l'insertion des publics par la construction de parcours de formation individualisés d'accès à la qualification et à l'emploi. À l'issue de la formation, le stagiaire aura atteint les prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante et/ou les savoirs être indispensables à l'entrée dans le monde du travail.

DURÉE DE LA FORMATION

Selon l'avancée du projet professionnel, plusieurs durées d'accompagnement sont possibles.

259h en centre

70h en entreprise

Durée totale : 329h (Temps partiel possible)

OBJECTIFS

La prestation Prépa Avenir Adulte doit permettre aux bénéficiaires :

- De retrouver une dynamique de construction de projet professionnel dans un cadre collectif et sur une période courte,
- D'identifier et de développer des compétences transverses liées aux savoirs être et aux comportements adaptés aux situations professionnelles tout en valorisant les compétences déjà acquises et/ou en les actualisant,
- De construire ou adapter un projet professionnel en vue d'une poursuite de parcours vers la qualification .

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir l'offre de formation
- Développer sa mobilité géographique
- Rencontrer des professionnels : les enquêtes métiers
- Construire et formaliser son ou ses projet (s) professionnel(s)
- Découvrir des secteurs professionnels (visite d'entreprise) et des centres de formation
- Découvrir la création ou reprise d'entreprise
- Organiser sa recherche d'emploi, actualiser ses outils de candidature
- Créer et actualiser son profil (réseaux sociaux professionnels, Jobboards)
- Connaitre les différents contrats de travail et aides à l'embauche
- Se préparer à l'entretien avec des professionnels
- Développer ou consolider ses compétences de bases en français, mathématiques, bureautiques
- Découvrir et utiliser les outils numériques pour l'emploi
- Développer ses savoirs être professionnels en lien avec son ou ses projet(s) professionnel (s)
- Les codes de l'entreprise
- Préparer la présentation du ou des projet(s) professionnel (s)
- Présenter son ou ses projet(s) professionnel (s) devant jury de validation

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

PRÉPA AVENIR ADULTE permet aux stagiaires de construire et valider leur projet professionnel en leur proposant :

- Des parcours individualisés, sur mesure et adaptés à leurs besoins,
- Un accompagnement individuel, pendant et après la formation,
- Des liens avec les entreprises et les organismes de formation du territoire.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche pédagogique mise en œuvre, repose sur des situations d'apprentissage variées :

- Exercices, face à face, autoformation...
- Travail en groupe, tutorat entre les stagiaires, travail individuel, interactions avec des professionnels...
- En centre, à distance, en plateau technique, en entreprise...

PROGRAMME

PHASE D'INTÉGRATION

Module 1 : Devenir stagiaire Prépa Avenir Adulte

Module 2 : Bilan sur ses compétences et aptitudes

Module 3 : Positionnement et élaboration du parcours individualisé

PHASE DE MOBILISATION

Module 1 : Construction de projet de retour à l'emploi

Module 2 : Les techniques de recherche de stage et d'emploi

Module 3 : Le développement ou la consolidation du socle de compétences

Module 4 : Les périodes de stages en entreprise

Module 5 : Le projet collectif

PHASE DE VALIDATION

Module 1 : La validation du ou des projet(s) professionnel(s)

Module 2 : Son plan d'action

Bilans

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le rythme de la formation peut être adapté aux contraintes rencontrées par les stagiaires.

PUBLIC VISÉ

Le dispositif PREPA AVENIR ADULTE s'adresse :

- aux personnes inscrites ou non à Pôle Emploi
- aux personnes travaillant à temps partiel dans la mesure où leur temps de travail est compatible avec la formation

Le public prioritaire sur cette prestation est :

- les personnes bénéficiaires du RSA
- les personnes bénéficiaires de L'Allocation de Soutien Familial (ASF)
- les personnes de plus de 50 ans
- les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- les personnes de niveau infra 3 ou 3 (BEP-CAP)

CONDITIONS D'ACCÈS

Les personnes éligibles souhaitant intégrer un parcours de formation sur le dispositif Prépa Avenir Adultes doivent :

Être en recherche d'emploi inscrites ou non à Pôle Emploi,

Et/ou travailler à temps partiel dans la mesure où leur temps de travail est compatible avec la formation.

Disposer des pièces justificatives nécessaires au bon déroulement de la prestation : pièce d'identité en vigueur, attestation de sécurité sociale en son nom propre (numéro de sécurité sociale demandé lors de la saisie du stagiaire sur PARCOURS (Cf. les outils de gestion de la Région) et nécessaire pour le versement de l'aide financière et de la couverture sociale).

Aucun prérequis pédagogique (niveau, diplôme...)

FINANCEMENT

Le dispositif PRÉPA AVENIR Adulte est financé par le Conseil Régional de Bretagne.



INSCRIPTION

La prestation est mobilisée exclusivement sur prescription du conseiller à l'emploi Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi, Conseil Départemental, PAE - CCAS - etc...

**Pour tous renseignements,
contactez notre plateforme d'informations :**



candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr